

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 27 novembre 2019

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.397

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 11 novembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] Ma demande d'accès à l'information vise à la fois les soins intensifs adultes du Québec de manière générale et ceux qui répondent à la classification ministérielle 3a/3b (centres hospitaliers universitaires).

En fait, nous aimerions connaître:

1. Le nombre total d'unités et de "lits" de soins intensifs adultes au Québec, de même que le nombre d'unités et de "lits" qui répondent à la classification 3a et 3b du MESS (ci-bas).
2. Le nom des centres hospitaliers/hôpitaux où se situent les unités de soins intensifs adultes 3a et 3b.
3. Le nombre d'unités de soins intensifs adultes (3a et 3b) dans chacun des centres hospitaliers/hôpitaux identifiés au point 2.
4. Le nombre total d'admissions dans les soins intensifs adultes du Québec et spécifiquement dans les unités de soins intensifs adultes 3a et 3b. » (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, un document répondant aux points 1 et 2 de votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

... 2

De plus, nous regrettons de vous informer que nos recherches n'ont permis de repérer aucun document répondant aux points 3 et 4 de votre demande.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé
La directrice,

Annick Leblanc

p.j.